

**RAPPORT DU MAIRE**  
**SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE**  
**L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN**



Je vous sou mets mon rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Verdun.

Dans un premier temps, je traiterai des états financiers ainsi que du programme d'immobilisations pour l'année 2004.

Dans un deuxième temps, je vous ferai part de nos indications préliminaires quant aux résultats financiers pour le présent exercice 2005, tant pour l'opération courante que pour les dépenses en immobilisations et je terminerai avec quelques remarques concernant l'exercice 2006..

#### **RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2004**

L'arrondissement de Verdun a clôturé son exercice 2004 avec un excédent de 1 422,600 \$, ventilé comme suit :

|   |                             | <b>EXCÉDENT<br/>(DÉFICIT)</b> |
|---|-----------------------------|-------------------------------|
| <b>REVENUS</b>  |                             |                               |
| Revenus de sources locales<br>(loisirs, permis et autres services rendus)         | 3 074 300 \$                |                               |
| Transferts conditionnels<br>(subventions excluant le programme d'infrastructures) | <u>182 700 \$</u>           |                               |
| <b>TOTAL DES REVENUS</b>  | <b>3 257 000 \$</b>         |                               |
| <b>DOTATION DE REVENUS</b>  | <b><u>2 582 900 \$</u></b>  | <b>674 100 \$</b>             |
| <br>  |                             |                               |
| <b>DÉPENSES</b>   |                             |                               |
| Administration générale   | 4 580 800 \$                |                               |
| Sécurité publique   | 650 600 \$                  |                               |
| Transport   | 8 911 300 \$                |                               |
| Hygiène du milieu   | 4 292 600 \$                |                               |
| Santé et bien-être  | 86 200 \$                   |                               |
| Aménagement, urbanisme et développement   | 1 796 800 \$                |                               |
| Loisirs et culture  | <u>8 725 300 \$</u>         |                               |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>                                       | <b>29 043 600 \$</b>        |                               |
| Transfert aux activités d'investissement  | <u>126 400 \$</u>           |                               |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>                                | <b>29 170 000 \$</b>        |                               |
| <b>DOTATION DE DÉPENSES</b>   | <b><u>29 918 500 \$</u></b> | <b><u>748 500 \$</u></b>      |
| <br>  |                             |                               |
| <b>EXCÉDENT TOTAL</b>   |                             | <b><u>1 422 600 \$</u></b>    |

## **PROGRAMME DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2004**

Le montant brut du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Verdun se chiffrait à 22,7 millions de dollars en 2004 dont 10,0 millions ont été transférés à 2005. Au nombre des principaux investissements consentis, citons le réaménagement des aires de jeux pour les enfants dans plusieurs parcs (1,5 M), le remplacement des équipements roulants (756 000 \$), plusieurs réfections routières (3,5 M), le remplacement de système d'éclairage sur, entre autres, la rue de l'Église, la réfection de l'éclairage au parc Arthur-Therrien (500 000 \$) et enfin l'aménagement de trois points d'observation au fleuve. De plus, une rampe d'accès a été installée à la mairie d'arrondissement pour mieux servir les citoyens à mobilité réduite. L'année 2004 a aussi été marquée par des travaux d'analyse et de préparation en vue de l'aménagement d'un boulevard urbain longeant le parc Arthur-Therrien.

## **RÉSULTATS 2005**

À la suite de la révision générale des revenus et dépenses de l'exercice de l'année en cours, nous prévoyons terminer le présent exercice financier avec un léger excédent.

Le programme d'immobilisations 2005 tient compte d'un montant d'investissement de 22,8 millions de dollars, incluant le report de 2004 au montant de 10,0 millions de dollars. Un montant de 15,4 millions de dollars a été investi en projets de développement, et 7,4 millions de dollars au volet protection ce qui correspond à un coût net de 16,3 millions de dollars alloué au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement. Les principaux projets retenus sont présentés ci-après.

### **Volet protection**

L'arrondissement a investi principalement dans la réfection des éléments suivants : infrastructures souterraines (0,7 M\$), chaussées et trottoirs (2,1 M\$), réfection des équipements et réaménagements de parcs (1,6 M\$), de berges (1,9 M\$), et de bâtiments (651,000 \$). Par ailleurs, l'arrondissement consacrera 472,000 \$ au remplacement du matériel roulant.

### **Volet développement**

En cette matière, l'arrondissement de Verdun se démarque par des besoins très importants. Pour 2005, il a d'ailleurs obtenu des fonds de 7,5 millions de dollars pour assurer les travaux d'infrastructures, en plus des 10,0 millions de dollars déjà accordés en 2004. Les principaux projets sont ceux prévus à la pointe sud et à la pointe nord de L'Île-des-Sœurs. En plus des 15 millions de dollars déjà alloués de 2002 à 2004 sur l'ensemble des projets de développement qui totalisera 66 millions de dollars d'investissement d'ici 2015, 7,5 millions le sont en 2005. Lorsque complétés, ces travaux généreront plus de 2,6 milliards de dollars en nouvelles valeurs foncières.

## **ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2006**

La mise en place de l'agglomération pour 2006 apporte des modifications majeures sur le modèle de gouvernance de la Ville de Montréal. De plus, plusieurs des décrets gouvernementaux annoncés ne seront adoptés qu'à l'automne. Ceci fait en sorte qu'elle n'a pu, à ce jour, qu'établir des enveloppes budgétaires partielles.

L'enveloppe budgétaire partielle de 2006 de l'arrondissement de Verdun reçue en juin 2005 totalise 31 756 500 \$ en dépenses et 2 687 300 \$ en revenus.

L'arrondissement de Verdun n'ayant pas encore reçu confirmation de la Ville de Montréal de l'enveloppe budgétaire totale qui lui sera allouée, il doit reporter à une date ultérieure, tout comme les autres arrondissements, la présentation officielle de ses orientations budgétaires pour 2006.

Toutefois, pour continuer à assumer les contraintes des dernières années, le coût de l'harmonisation des conditions de travail des employés, incluant les avantages sociaux, de même que les responsabilités relatives à la loi 33 et l'augmentation de certaines dépenses, l'arrondissement pourrait être dans l'obligation d'utiliser les sommes du fonds de développement qui pourraient être incluses dans le calcul de sa dotation finale effectuée dans le cadre du budget dynamique et évolutif.

Parmi tous les dossiers, nous porterons une attention particulière, entre autre, au logement social. En effet, il faudra maintenir, voire même augmenter, la contribution financière de ce type de logements. Il est également important de continuer à favoriser la construction de nouvelles unités locatives et de nouveaux condos.

Nous veillerons à ce que le plan d'urbanisme soit appliqué tel qu'il a été accepté par la population verdunoise. Nous poursuivrons l'installation des infrastructures de la pointe sud et de la pointe nord de l'Île-des-Sœurs.

## **LISTE DES CONTRATS**

Tel que requis par l'article 144,7 de la loi 33, la Direction des services administratifs de l'arrondissement a dressé la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ pour un même sous-contractant. Tous ces contrats ont été approuvés par le conseil d'arrondissement durant la dernière année.